CENTRE DE FORMATION CARDIJN
ASBL

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
6730-TINTIGNY
11/655

TRIMESTRIEL
MARS 2010 N°1

Vie et mort

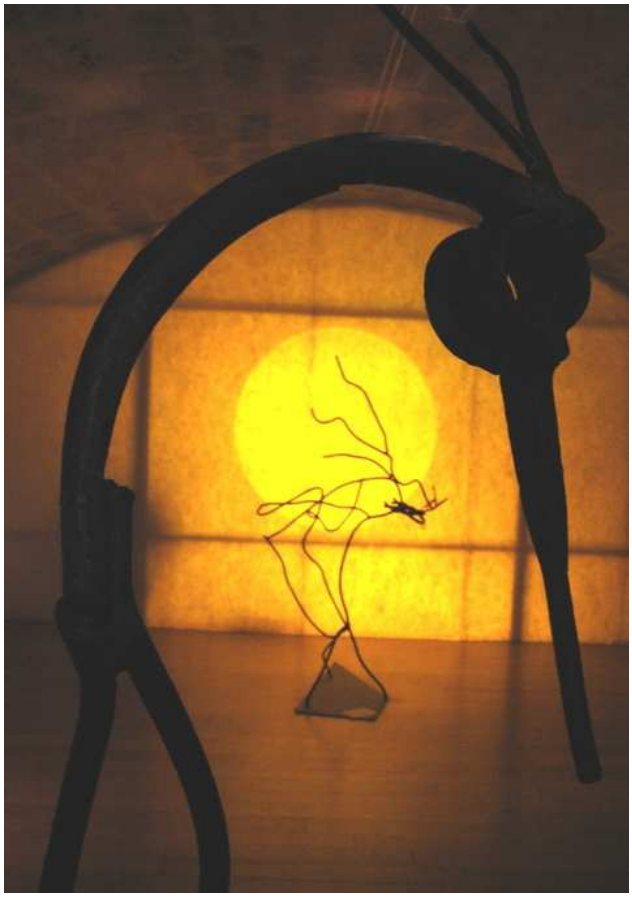

Bureau de dépôt : 6730 TINTIGNY - P501399
Ed. Responsable:Thierry TILQUIN, rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 NAMUR

Editeur responsable
Thierry Tilquin
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur

Equipe de rédaction du numéro
Jean-Claude Brau
Isabelle Franck
Madeleine François
Fabrice Gossens
Jacques Lambotte
Rolande Merget
Bénédicte Quinet

Dessins, illustrations, photos, mise en page
Anne Legrain
Bénédicte Quinet

Abonnements
Le Cefoc-infos paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre, décembre.
Prix : 12 euros
Prix de soutien : 30 euros
Compte : 001-0827480-49

Adresse, téléphone, fax et courrier
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur
Tél. et fax : 081/23.15.22
info@cefoc.be
www.cefoc.be

Association d'éducation permanente avec le soutien de la Communauté française

Sommaire

PARTENAIRES

3 Pédagogie Nomade ou le désir d'apprendre

DOSSIER

6 La mort, la loi, l'éthique
8 Réflexions éthiques face à la demande d'euthanasie
9 Professionnels de la santé et demande d'euthanasie
11 Il est important de préparer sa fin de vie
12 Paroles libres

ECHOS

13 Experts du vécu : mieux connaître la pauvreté pour mieux la combattre
14 Le Cefoc, projet d'avenir
15 L'impôt et la situation grecque

Rien à déclarer ?

Au début des années 90 – cela fait déjà vingt ans –, les douaniers de Macquenoise mettaient la clé sous le paillasson. L'Europe faisait tomber les frontières. Les marchandises allaient pouvoir circuler du nord au sud, d'est en ouest, sans trop d'entraves : Grand Marché oblige ! Pour la libre circulation des citoyens, on se montrera plus prudent : Sécurité oblige ! Aujourd'hui, il n'y a plus que Dany Boon pour ressusciter, dans une comédie, cette frontière invisible du fond des bois de la Botte du Hainaut.

Pourtant, les frontières n'ont pas disparu. Elles se sont tout simplement déplacées aux confins de l'Europe elle-même et dans les rues de nos villes où s'exerce le contrôle des papiers. Des hommes, des femmes et des enfants en souffrent profondément.

Des frontières existent aussi entre travailleurs et sans-emploi, jeunes et adultes, laïcité et religion, culture maghrébine et mode de vie occidental, monde politique et citoyens, monde financier et économie réelle. Ainsi naissent des zones de conflit qui peuvent engendrer des fractures et des violences. N'y aurait-il, à ce propos, rien à déclarer ?

Ce numéro de notre trimestriel propose quelques « marchandises à déclarer » au passage d'une frontière.

Lors du week-end de formation de décembre, le Cefoc a choisi d'aborder la problématique de l'euthanasie, une question aux frontières de la vie et de la mort. Hasard du calendrier : au même moment et au même endroit, le Foyer Saint-François, centre de soins palliatifs namurois, organisait un colloque à l'occasion de son 20e anniversaire. S'interroger sur ces questions, c'est se confronter aux limites : limites de la souffrance et du corps humain, limites de la communication, limites de la législation et de la médecine, limites de la raison humaine et du savoir.

A l'école, des élèves décrochent du système scolaire. L'école, ce n'est pas fait pour eux ! N'y aurait-il pourtant pas d'autres manières d'apprendre, de se former et de s'éduquer ? À Limerlé, la « Pédagogie nomade » relève le défi de rendre à des jeunes du secondaire le désir et le goût d'apprendre, autrement. Le groupe Cefoc de Vielsalm s'est intéressé à ce projet innovant.

Quant au Week-end général, il a évalué le travail du Cefoc des cinq dernières années. Il a aussi choisi un « fil rouge » pour dynamiser et relier les projets de formation à venir. Il s'agira de s'interroger sur les « fractures » qui traversent la vie et la société, mais aussi sur les pratiques de dialogue, d'échange, de collaboration qui s'inventent dans ces lieux de fractures et qui sont porteuses de nouveauté et de changement.

Et d'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer la fête des 20 ans du Cefoc : le samedi 23 octobre 2010. Bloquons les agendas !

Bonne lecture

Thierry TILQUIN

Pédagogie Nomade ou le désir d'apprendre

Bénédicte QUINET

Pour travailler les préjugés, un groupe Cefoc de Vielsalm, qui en est à la deuxième étape de sa « formation longue » : au dossier 2, a rencontré un professeur et trois élèves de l'école expérimentale « Pédagogie Nomade (PN) », de Limerlé (Gouvy). Cette rencontre aura permis de lever un peu plus le voile des représentations au sujet de ce que devrait être « une bonne école ».

C'est à partir d'articles de journaux au sujet d'une perquisition dans cette école « pas comme les autres » et à partir d'un reportage présentant ce projet pédagogique « de démocratie », que le groupe Cefoc de Vielsalm s'est enflammé : quelle éducation pour nos enfants, quelle école pour les faire grandir ? Mais pourquoi donc, Benoît Toussaint, professeur à PN, entouré d'autres mordus de la pédagogie, a-t-il voulu démarrer cette aventure risquée ?

« *Au début de votre vie*, explique Benoît Toussaint, *comme tout le monde, vers 9-15 mois, vous avez appris à marcher sans qu'aucun spécialiste de la marche ne vous enseigne x heures par jour, comment passer d'une jambe à l'autre sans tomber. Vous avez également appris à parler sans qu'aucun pédagogue ne s'en mêle. Marcher, parler, deux grandes compétences complexes que nous acquérons bien avant l'école, au rythme d'un puissant moteur d'apprentissage : le désir. Et puis, il y eut l'école avec l'enjeu de la transmission du savoir : une question de survie pour l'humanité. L'école a conçu un modèle abstrait de « l'élève idéal » qui doit avoir acquis tel et tel compétence ou savoir, à tel ou tel moment, pour « réussir ». En Belgique, l'enseignement est un des plus inégalitaires selon les enquêtes PISA*[1], nous rappelle Benoît. *L'école a oublié le désir en faveur du cadre.* »

Un cadre en faveur du désir

Charlotte a 17 ans. Elle est venue ce mardi 23 février, à la réunion du groupe Cefoc de Vielsalm, invitée avec deux autres élèves, Fanny et Clarisse, et un professeur, Benoît Toussaint, pour présenter leur école. Nous ne sommes pas les premiers qu'ils rencontrent pour raconter leur école. Pédagogie Nomade est beaucoup sollicitée, en Belgique et à l'étranger, pour faire découvrir ce projet pas comme les autres.

Pour nous introduire au sujet, Charlotte nous présente l'horaire type d'une semaine à PN :

« Tous les matins (sauf le vendredi) ont lieu les « ateliers » et les « groupes de gestion ».

Le « groupe de gestion » comprend ceux qui s'occupent de l'intendance, de la propreté dans l'école, de répondre aux mails, au téléphone, etc. Et ce, une fois toutes les trois semaines.

Les ateliers sont intitulés aussi « groupes de désir », ils sont coanimés et coprogrammés par les élèves et professeurs. Les suggestions d'atelier sont émises par écrit par élèves et professeurs. Les propositions sont explicitées, argumentées, amendées, au cours d'un moment ritualisé nommé « programmation des ateliers ». Une commission de programmation (constituée d'élèves et de professeurs, pour un seul exercice) se prononce

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h		Atelier	Projet	Atelier	GB/tutorat
13h30-15h30	Niveau	Niveau	Atelier	Niveau	TP (E)
16h-17h30	Collèges	Besoin	TP	Besoin	
Soirée		Atelier philo			
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
9h-12h		Atelier	Projet	Atelier	GB/tutorat
13h30-15h30	Niveau	Niveau	Atelier	Niveau	TP (E)
16h-17h30	Collèges	Besoin	TP	Besoin	Présentation des Ateliers
Soirée			Conv english		

sur les ateliers à retenir et procède aux attributions : quels enseignants l'encadreront. Trois ateliers sont proposés simultanément. Les élèves s'y inscrivent indépendamment de leur niveau. Les ateliers s'étendent sur deux ou trois semaines et forment un module d'une vingtaine d'heures. Ils débouchent sur une production et sa présentation publique. Quelques exemples : mime, écriture de scénario, atelier photo, introduction aux parlers dialectaux, « Autour de Galilée ».

C'est par l'exercice même du pouvoir que l'élève peut devenir autonome.

Tous les après-midis se déroulent les « cours normaux », par niveau (4ème, 5ème et 6ème). Certains mercredis après-midis, des « groupes de suivis » discutent de l'avancée de la scolarité des uns et des autres, des problèmes plus personnels et des « groupes de besoins » à mettre en place (remédiation).

Soit, évalué en heures par quinzaine : Au niveau pédagogique, 12h d'ateliers, 12h de groupe de niveau (= cours), 8h de « groupe de besoin » (GB = remédiation), 6h de Projet, 7h de « Travail personnel » (TP), 2h de présentation des ateliers. Au niveau institutionnel, 3h de collèges (un collège de professeurs et un collège d'élèves), 1h30 d'Assemblée Générale, 4h de Groupes de base, et finalement, un tutorat par semaine.

Cogestion et autonomie

L'objectif principal de Pédagogie Nomade est que l'élève devienne, à l'école, par les savoirs et les comportements qui lui sont proposés, acteur de son devenir, qu'il se l'approprie.

Dans un reportage réalisé par RTA asbl (Réalisation Téléformation Animation) en 2009, interviewé pour présenter PN, Thibault illustre l'intérêt pour les élèves de prendre en main l'école dans son ensemble, aux côtés des professeurs : l'administratif, les travaux de nettoyage et de réfection, la préparation des repas... : « *Ça nous rend autonomes, on apprend à faire les choses nous-mêmes. On est beaucoup plus dans l'école. On n'est pas juste des pions qui arrivent à l'école à 8h20 du matin et qui repartent à 4h. Ici, on vit vraiment l'école, c'est nous qui la faisons.* »

Et effectivement, avec le désir et la confiance, l'autonomie est une autre valeur motrice du projet de l'école expérimentale. Une autonomie qui ne se décrète pas mais qui se vit en situation réelle.

En outre, c'est par l'exercice même du pouvoir sur ce qui organise et structure son devenir et sa vie à l'école, à savoir l'institution, que l'élève peut devenir autonome. C'est en ayant le pouvoir de décision sur les rites et les règles qui ont institué le fonctionnement scolaire que l'élève se trouve investi de responsabilités et qu'il peut ainsi construire son autonomie. Et vous, que penseriez-vous du fait que, chaque élève, chaque membre de l'équipe éducative, puisse être amené, s'il le désire, à assurer la direction de l'établissement, en rotation, sur une période déterminée, en participant au « Conseil d'Institution », la seule instance de décision des activités scolaires ?

---

[1] **Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (enquête PISA)** a pour objet d'évaluer dans quelle mesure les élèves arrivant au terme de l'enseignement obligatoire possèdent les connaissances et les qualifications requises pour jouer pleinement leur rôle dans la société.

Le fruit de cette enquête est une série de données, comparables à l'échelle internationale, qui donne une idée des facteurs influant sur l'acquisition de capacités en lecture, en mathématiques et en sciences, à la maison et à l'école, et qui montre comment ces facteurs interagissent. Ces indicateurs offrent aux décideurs publics un outil de comparaison unique en son genre sur lequel fonder leurs choix d'orientation futurs.

DOSSIER

En décembre 2009, une large assemblée de participants du Cefoc et d'extérieurs, intéressés par la thématique de l'euthanasie, ont cheminé entre différentes approches, différents enjeux et questionnements.

Fabrice Goossens, médecin anesthésiste – réanimateur, propose une approche juridique de la thématique ; Bernard Feltz, philosophe des sciences, une approche philosophique des enjeux posés par l'euthanasie ; Benoît Van Cutsem, sociologue, zoome sur les difficultés vécues par les équipes médicales.

Finalement, Madeleine François et Jean-Claude Brau témoignent du parcours de leur groupe Cefoc « Sens et non-sens de la vie et de la mort » et une participante qui a découvert le Cefoc ce week-end là, partage son regard sur le travail des deux jours, au fil des moments en assemblée et en petits groupes.

Sens et non-sens de la vie et de la mort

pp.6 et 7

La mort, la loi, l'éthique

par Fabrice Goossens

En tant que médecin anesthésiste-réanimateur, Fabrice a approché la question de la fin de vie par la pratique médicale quotidienne, par la rencontre des cas particuliers. Il a posé avec nous le cadre de la loi et explicité l'enjeu du dialogue.

pp.8 et 9

Réflexions éthiques face à la demande d'euthanasie

par Jacques Lambotte

Bernard Feltz est philosophe des sciences. Son apport théorique permet de percevoir les enjeux éthiques de la question de l'euthanasie.

pp.9 et 10

Professionnels de la santé et demande d'euthanasie

par Jacques Lambotte

Benoît Van Cutsem est sociologue. Il explicite les difficultés vécues par les équipes médicales face aux fins de vie et demandes d'euthanasie ainsi que les valeurs auxquelles se réfèrent les équipes médicales.

p.11

Il est important de préparer sa fin de vie

par Jean-Claude Brau et Madeleine François

Un groupe de formation du Cefoc a réalisé une démarche de recherche de sens d'un an sur le thème «Sens et non-sens de la vie et de la mort». Madeleine et Jean-Claude font part de quelques réflexions issues de ce parcours.

p.12

Paroles libres

par Rolande Merget

Beaucoup de personnes « nouvelles », extérieures au Cefoc, ont participé au week-end sur l'euthanasie. Rolande Merget découvrait le Cefoc et a accepté de nous partager son point de vue.

DOSSIER

La mort, la loi, l'éthique

Fabrice GOSSENS

Nous avons pris le temps d'un week-end pour réfléchir sur le sens de la vie et de la mort. Le sens de la mort dans la vie ou le sens de la vie dans la mort ? Et comment les États et plus particulièrement la Belgique ont dû légiférer. Fabrice Goossens est anesthésiste-réanimateur, il est intervenu au cours du week-end, et a pris plaisir à y participer dans son entièreté. Le sujet lui tient à cœur, il nous apporte son regard pour ce dossier.

La mort ne semble plus être un tabou dans nos sociétés actuelles. En effet, la mort n'est-elle pas perçue différemment aujourd'hui et ne fait-elle pas partie intégrante de la vie ? Ce n'est pas le cas pour tous les pays, certains ayant déjà légiféré au sujet de la mort, et d'autres étant encore dans la réflexion et l'impasse (cfr en France).

Fabrice Goossens, anesthésiste-réanimateur

« La mort en face »

Pourtant, aborder la mort en face n'est pas nouveau. Kafka, qui souffrait de tuberculose pulmonaire, disait à son médecin : « Tuez moi sinon vous êtes un assassin ! ». Au 17ème siècle, Francis Bacon écrivait : « Les médecins doivent adoucir l'agonie et les souffrances de la mort. Leur métier ne s'applique pas à adoucir les peines et les douleurs pour guérir mais aussi pour procurer une mort douce et calme. Prolonger la vie du patient à tout prix serait lui nuire ! ».

Le Cefoc m'a invité, en ma qualité de médecin anesthésiste - réanimateur, à donner des pistes de réflexion pour construire et faire évoluer ce week-end. Nous avons préparé la réflexion à partir de cinq cas cliniques suscitant échanges, débats, questions.

La mort n'est plus un tabou parce qu'on ose en parler et y réfléchir. Une récente étude de la VUB montre qu'en Belgique un décès sur deux est médicalement assisté, toute pratique confondue (25% par le recours à des analgésiques puissants et seulement 1,9% par euthanasie).

La définition de la mort a évolué ces dernières années. Il ne s'agit plus d'une cessation de la vie mais de l'impossibilité d'un retour « à la communication ».

En outre, la définition de la mort a évolué ces dernières années. Il ne s'agit plus d'une cessation de la vie mais de l'impossibilité d'un retour « à la vie », c'est-à-dire « à la communication » : la mort clinique est déclarée après deux encéphalogrammes plats à 24h d'intervalle. Puisque c'est la communication qui définit la vie et la mort, la mort fait donc partie intégrante de la vie et vice versa.

D'autre part le dolorisme est d'un âge révolu : la souffrance n'apporte rien sinon une non communication.

Face à toutes ces évolutions, l'État a dû légiférer. C'était en 2002. Il a dû prendre en compte trois éléments indissociables si l'on veut respecter tous les sujets ; ils doivent être évoqués face à toute échéance de vie afin de faire le choix le plus adéquat :

1. Le malade a le droit d'accepter ou de refuser un traitement et d'être informé, ce qui a donné la loi sur les droits du malade.
2. Les soins palliatifs, qui arrivent en toute fin de vie, ne doivent pas être le seul et dernier recours pour le malade.
3. La prise en compte de ces deux éléments a débouché sur la loi sur l'euthanasie et sur les soins palliatifs.

Un cadre légal

1/ La loi sur les soins palliatifs date du 14 juin 2002. Tout patient doit pouvoir bénéficier de soins palliatifs dans le cadre de l'accompagnement de sa fin de vie. Par soins palliatifs, il y a lieu d'entendre : l'ensemble des soins apportés au patient atteint d'une maladie susceptible d'entraîner la mort, une

fois que cette maladie ne réagit plus aux thérapies curatives. Il faut assurer l'accompagnement de ces patients en fin de vie, sur les plans physique, psychique, social et moral. Le but premier des soins palliatifs est d'offrir au malade et à ses proches la meilleure qualité de vie possible et une autonomie maximale

2/ La loi sur les droits du patient date du 22 août 2002. Elle est longue et aborde plusieurs domaines. En résumé, elle indique que tout patient a droit à une information claire et précise. Ensuite que tout patient a le droit de refuser ou d'accepter un traitement pour autant qu'il soit lucide et en pleine possession de ses moyens.

3/ La loi sur l'euthanasie date du 28 mai 2002 (complément le 10 novembre 2005). Le médecin qui pratique une euthanasie **ne commet pas d'infraction** s'il s'est assuré que :

- le patient est majeur ou mineur émancipé, **capable et conscient au moment de sa demande** ;
- la **demande est formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée**, et qu'elle ne résulte pas d'une pression extérieure;
- le patient se trouve dans **une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée** et qui résulte d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable

La loi prévoit aussi la possibilité d'une **déclaration anticipée** et ce, dans le cas où le patient se retrouverait dans l'incapacité de faire une demande en pleine conscience. La déclaration anticipée est valable cinq ans, peut être réitérée ou retirée à tout moment. Depuis le 1er septembre 2008, on peut obtenir des formulaires de déclarations anticipées auprès des guichets « population » des communes. On peut aussi les faire enregistrer à la commune muni de sa carte d'identité.[1]

Consciences éclairées

Une question restait cruciale et interpellante dans nos échanges : Et quid de tout ce qui n'entre pas dans le cadre strict de la loi ?

De mon point de vue, je répondrais qu'un dialogue est toujours possible, même en dehors du cadre légal et qui ne fait pourtant entrer personne dans un cadre illégal.

Il existe toujours des solutions, il y a les légales dont nous parlions plus haut (euthanasie, déclaration anticipée, soins palliatifs) mais ce qui a attiré l'attention de beaucoup de participants, c'est la déclaration de volonté qui figure dans la loi sur les droits du patient. Bien entendu, il faut prendre plus de temps, mais prendre ce temps ouvre à un recul nécessaire pour bien décider et ne pas être acculé à un choix mortifiant qui serait l'euthanasie ou les soins palliatifs sans autre porte de sortie.

Il nous paraît important d'insister sur une ouverture de dialogue, avec les médecins, les paramédicaux, les psychologues. Et, au sens plus large, ce dialogue doit éclairer la conscience. Conscience propre du malade, conscience de l'équipe médicale et conscience des proches. Ces consciences peuvent alors être éclairées de façon beaucoup plus large que par les acteurs cités ci-dessus, par la philosophie, la psychologie, les religions, la société, les familles,...

Et quid de tout ce qui n'entre pas dans le cadre légal ?

En guise de conclusion, nous pouvons dire que cette conscience éclairée, l'ouverture d'un dialogue est ce qui permet de prendre en compte l'éthique universelle à partir de chaque cas individuel.

[1] Voir sur le site du gouvernement ou sur le site de l'ADMD.be

DOSSIER

Réflexions éthiques face à la demande d'euthanasie

Jacques LAMBOTTE

Nous vivons dans une société marquée par le pluralisme des références éthiques. Mais ce n'est pas tout : une pluralité des conceptions du rapport au corps ainsi qu'une pluralité des conceptions de l'autonomie et de la liberté marquent aussi notre culture. Ce sont ces trois éléments qu'il nous faudra aborder pour conclure sur quelques enjeux pour une pratique d'accompagnement du mourant. C'est là la substance de l'intervention du philosophe Bernard Feltz.

Notre société est marquée par le pluralisme des références éthiques. Chaque individu est considéré comme capable de se donner une éthique au point que la « liberté de conscience » est perçue comme un des fondements de notre société et qu'on lui associe l'image d'une « éthique éclatée ».

Bernard Feltz, philosophe des sciences à l'UCL

Pluralité et Droits de l'homme

On peut cependant nuancer ce propos : les Droits de l'homme, s'ils sont à considérer comme une valeur que la société se donne à elle-même, sont une valeur fondamentale aujourd'hui. De même, le philosophe Emmanuel Kant a construit une éthique rationnelle sur le principe du respect de la personne : « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours comme une fin et jamais simplement comme un moyen.* » Ces considérations marquent le débat contemporain sur l'euthanasie. D'une part, il s'agira d'une réflexion éthique plurielle où chacun fait usage de sa liberté de conscience. D'autre part, la qualité des débats qui ont eu lieu en Commission du Sénat l'atteste, la qualité de la personne en souffrance en fin de vie est une valeur qui fait consensus. Cela n'empêche bien sûr pas des différences d'approche et de sensibilité.

Pluralité des conceptions du rapport au corps

C'est là le premier domaine où se marquent les différences en question. Car on peut distinguer trois conceptions du rapport au corps, auxquelles sont liées des approches différentes de la souffrance et de la mort.

1) La position réductionniste

La conception de la vie portée par l'approche bio-médicale renvoie à la conception d'un corps-machine. Le vivant est du « matériel inerte » organisé de manière complexe. Dans un tel contexte, la souffrance n'est qu'un indicateur de dysfonctionnement et la mort qu'un pur arrêt du fonctionnement organique. Ici, la mort est un échec puisque l'objectif visé est le bon fonctionnement de la machine. Cela explique certaines pratiques d'acharnement thérapeutique… et certaines attitudes d'abandon du patient irrémédiablement atteint. « *Puisque je ne peux plus rien faire, je m'éloigne de ce corps finissant qui me renvoie à mon échec* ».

2) La position dualiste

Pour ses tenants, à côté de la substance corporelle, il y a une autre substance : âme, esprit… Elle est souvent, mais pas toujours, partagée par certains chrétiens… et par certains athées voyant dans le concept d'esprit une dimension essentielle de l'être humain.

Ici, la souffrance concerne l'être humain dans sa totalité : il s'agit de soulager la personne humaine. La mort est ici conçue comme un moment à vivre et la pratique médicale peut se donner l'objectif d'assurer la meilleure qualité à ce moment. Mais une telle conception peut induire un certain mépris du corps et de la souffrance : la « vérité » de l'humain est ailleurs.

3) La position émergentiste

L'idée ici est de proposer une conception unitaire de l'être humain où il n'est pas nécessaire de postuler la présence d'une substance différente du corps pour rendre compte de toute la richesse de la vie humaine. L'esprit est alors considéré comme une « propriété émergente » qu'on ne peut pas analyser biologiquement, comme dans la position

réductionniste. La philosophie, l'anthropologie, la psychologie… sont appelées pour comprendre l'être humain dans toute sa complexité. De nombreux philosophes contemporains, parmi lesquels des chrétiens et des athées, partagent cette position. Comme dans la position dualiste, la souffrance concerne l'être humain tout entier et la mort, là aussi, est regardée comme un moment à vivre. La différence étant qu'une telle position ne saurait induire aucun mépris du corps souffrant.

Pluralité des conceptions d'autonomie et de liberté

A ce niveau également se marquent les différences annoncées ci-avant.

1) La conception réaliste

Pour ses tenants, le sens est inscrit dans les structures corporelles : il y a une nature humaine et être libre, c'est adhérer au sens qu'elle délivre. Une telle position peut être associée à une foi en une divinité qui « veut » les événements de mon existence : puisque « Dieu le veut » ainsi, je dois accepter ce qui m'arrive ! Ici, je dois donc accepter la souffrance… et la mort naturelle. Une demande d'euthanasie n'est rien d'autre qu'une désobéissance. Si mon médecin partage cette conception, il aura à choisir entre l'objection de conscience (il refuse ma demande) et l'héroïque tolérance (il accepte ma demande).

2) La position idéaliste

Ici, le sens est une pure projection de la volonté du sujet ! Les événements n'ont pas de sens en soi. Ils ont le sens que je leur donne. Il n'y a donc pas de nature humaine. Ce qui veut dire que l'homme construit le sens de sa vie : c'est sa grandeur ! Ici, on se sépare de son corps car il nous limite. Le choix de ma mort, ma demande d'euthanasie, relève alors de ma seule liberté et personne n'a le droit d'ingérence.

3) La position dialectique

Elle se situe entre les deux autres. La dimension corporelle induit que tout sens n'est pas possible (mon siècle, mon sexe… sont donnés), mais elle est ouverture à des sens possibles. Ici, on se réconcilie avec son corps. Il n'est pas une limitation, mais une opportunité (pas une obligation, comme dans la position réaliste). Si une situation n'est plus humainement digne, je peux procéder à une demande d'euthanasie.

Les enjeux

Bien prendre en compte les systèmes de référence est une attitude importante pour la personne accompagnatrice. L'objectif étant de développer une pratique qui ouvre à une véritable rencontre du patient, humainement dense et respectueuse des différences.

DOSSIER

Professionnels de la santé et demande d'euthanasie

Jacques LAMBOTTE

Quand des soignants sont confrontés à des demandes d'euthanasie, on constate régulièrement l'apparition de certaines réactions. Dans ce type de situations, ce qui vient d'abord à l'esprit des soignants, ce sont des principes ou règles générales. Par ailleurs, plusieurs difficultés apparaissent. Benoît Van Cutsem, sociologue, a fait le point avec nous.

Quelques règles générales

Ces règles ont été intériorisées par le soignant lors de sa formation et, surtout, elles sont souvent rappelées sur le lieu de travail.

A. Non-assistance à personne en danger

C'est la peur d'être accusé devant un tribunal si l'on n'a pas fait tout ce qui était possible. Mais surtout, c'est comme un véritable « surmoi », un réflexe lié à la forte intégration de cette règle de morale et de droit. Un réflexe qui peut fausser le jugement du soignant. Le patient ou son entourage peut atténuer cette appréhension en signalant que « beaucoup a été fait »…

B. L'injonction de prendre en charge jusqu'au bout

Quand le soignant se rend compte qu'il ne peut plus maintenir en bonne santé l'organisme du patient, il pourrait arriver qu'il se détourne de sa personne. Cette injonction est donc positive, mais elle peut se renverser en son contraire et pousser à l'acharnement.

C. Éviter l'acharnement thérapeutique

L'expression est forte et accusatrice… On peut l'atténuer en disant que l'acharnement n'est pas un fait : c'est un avis sur un choix thérapeutique fait par un autre. C'est quand on échange les arguments que cela devient intéressant. Car il y a souvent divergences entre les soignants et les proches.

D. Le respect de la volonté du patient

La loi sur les droits du patient valorise l'autonomie et le libre choix de chacun. C'est une tendance qui s'oppose à l'attitude paternaliste que le médecin pourrait nourrir : « *Je sais mieux que le patient ce qui lui convient.* » La difficulté est de savoir quel est le degré de liberté du patient quand il se trouve en grande détresse. Une piste intéressante

est alors la déclaration anticipée du patient, dans laquelle il exprime ses souhaits et sa vision de sa fin de vie.

Quelques difficultés éprouvées

Dans l'émotion plus ou moins forte où se trouve le patient et où il entraîne tant ses proches que les membres de l'équipe soignante, le soignant vit inévitablement des tensions.

A. L'incertitude médicale

Des pronostics et diagnostics clairs n'excluent pas des évolutions parfois surprenantes. D'où la réticence de certains médecins à être trop affirmatifs quand le patient et sa famille exigent des certitudes. Parfois le médecin risque d'être poussé à s'engager au-delà de ce qu'il voudrait.

B. Le désarroi

Dans notre société, la mort a été évacuée, la maladie est mal tolérée et la déchéance est entachée de honte ou de rejet. Quand ces événements surviennent, ils sont accompagnés d'émotion, de colère ou de déni. Le mot « cancer » est prononcé mais pas entendu. Les fins de vie sont alors des moments de crises personnelles ou familiales. Le soignant est mis au défi de prendre un recul nécessaire pour garder une attitude professionnelle. Chacun à sa place : l'infirmière n'a pas à jouer le rôle d'une psychothérapeute familiale !

C. Les influences et les pressions

Les pressions peuvent venir aussi du milieu professionnel. Il y a des responsables de service autoritaires, il y a des démotivations au sein des équipes lorsque des échecs ou des cas difficiles s'accumulent sur un court laps de temps. On appelle cela le « burn-out ».

D. Sauvegarder sa cohérence interne (ses valeurs)

La plupart des soignants sont imprégnés de valeurs fortes sur lesquelles ils ont appuyé leur pratique. En fin de vie ou lors d'une demande d'euthanasie, ils peuvent être déstabilisés par les questions qui se posent : « Faut-il prolonger cette vie ? Comment répondre à cette demande d'euthanasie ? » Des dilemmes douloureux se présentent, puisque les moyens actuels de la médecine permettent de prolonger la vie : faut-il envoyer le patient aux soins intensifs ? C'est dans de telles « tempêtes intérieures » que des valeurs profondément intégrées sont appelées à être « re-réfléchies ».

E. La solitude du décideur

Humainement et juridiquement, le médecin décide seul. Assumer cette solitude dans des circonstances lourdes est un défi pour le psychisme. La science médicale, le droit, la déontologie et la culture médicale peuvent l'aider mais ne peuvent trancher à sa place. Le travail en équipe peut réduire cette solitude, mais pas l'annuler.

Le poids des valeurs

Lors des fins de vie, les échelles de valeurs des personnes impliquées sont mises à rude épreuve. L'éthicien David Roy distingue quatre niveaux d'application des valeurs

1. Principes généraux : logique philosophique ou religieuse

Énoncés sous une forme absolue (« tu ne tueras point »…), ils indiquent un idéal vers lequel tendre et ont un grand poids symbolique. Ils sont très importants pour une conscience morale.

2. Normes générales : logique sociale et juridique

Le principe général prend la forme d'une norme : le code pénal interdit l'homicide au prix de sanctions. La norme est fondée dans les principes généraux (1) mais est plus précise.

3. Normes spécifiques : logique sociale et juridique

Elles s'adressent à un groupe bien précis : les codes déontologiques (secret professionnel…), appeler impérativement le médecin dans telle situation… On reste dans la ligne des points 1 et 2.

4. Le jugement pratique : logique de situation

On décide ici, pour ce patient-ci. Ce niveau est inspiré par les trois précédents mais n'en est pas l'application simple : la loi est au service de l'homme et pas l'inverse ! On est donc au niveau de la conscience du soignant.

Pour conclure, nous pourrions dire que les équipes soignantes qui se trouvent face à des malades en fin de vie sont amenées à se situer à trois niveaux. Il y a d'abord le niveau proprement médical. Ensuite, le niveau émotif : telle famille est sereine, mais pas telle autre. Il y a enfin le niveau des valeurs : suivre telle valeur telle qu'elle a été apprise ou s'en écarter ? Mais est-ce vraiment s'en écarter ? On voit que, dans certaines situations, ce sont presque des miracles que les équipes soignantes accomplissent…

Il est important de préparer sa fin de vie

Jean-Claude BRAU et Madeleine FRANCOIS

DOSSIER

Pendant une année, un groupe de treize personnes s'est réuni autour des questions qu'ils se posaient à propos du sens et du non-sens de la vie et de la mort. Madeleine François y a participé. Elle témoigne de cette expérience très enrichissante.

La démarche était simple. Chacun était invité à parler avec liberté de sa façon de vivre la confrontation à la mort : la perspective de sa propre mort, celle de proches et les morts collectives, mais aussi d'autres aspects de la dernière étape de la vie, comme le vieillissement. Cette approche permettait de nommer la part de sens, mais aussi de non-sens, d'absurde et de tragique dans l'approche de la mort. Les paroles des autres aidaient chacun à trouver sa propre parole. Deux invités ont permis d'aborder clairement des questions délicates, comme celles de l'euthanasie et de la démence. Différents, nous étions au départ, différents nous sommes restés, mais à l'écoute les uns des autres. Madeleine témoigne de ce que ce travail a eu comme retentissement pour elle.[1]

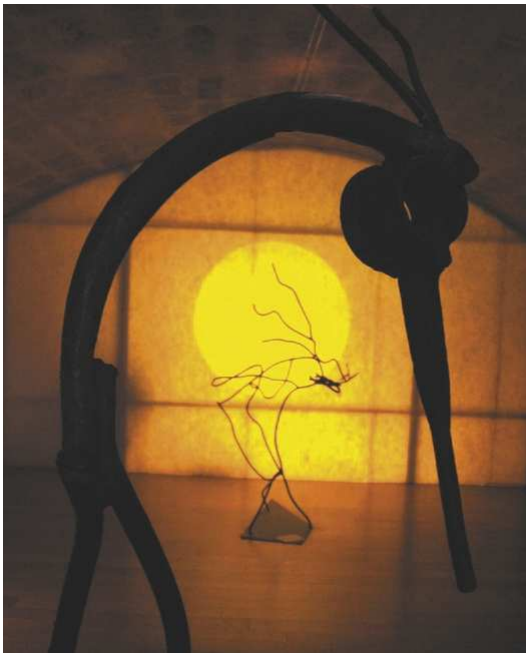

Témoignage

Je voudrais vous partager un peu de ce que j'ai reçu de ma participation au groupe que certains ont appelé, non sans humour, « groupe de la mort ». Nous l'appelions, « vie et mort, sens et non-sens », il s'agissait de « parler la mort pour plus de vie ».

J'y ai participé sans a priori, sans vraiment savoir ce que j'allais y faire, y entendre et en retirer. Cette année-là, je participais aussi à un groupe biblique du Cefoc, sur le thème « Mort et Résurrection ». En outre, je vivais les derniers mois de vie d'un de mes frères avec lequel, en raison de l'éloignement géographique, je ne pouvais communiquer que par téléphone. J'étais donc depuis un certain temps amenée à réfléchir particulièrement le sujet.

J'ai commencé par lire et puis relire le livret « Près de nous des fins de vie », écrit par André Gailly[2]. Je suis sortie de cette lecture avec le souhait d'être meilleure, de mettre paix, justice et pardon en moi et autour de moi.

Groupe et humanité

Dans ce groupe, j'ai été très touchée par les qualités d'écoute, de respect, d'humanité de chacun vis-à-vis de chacun et par la profondeur des relations. Chacun avait de la mort, de la sienne et de celle des autres, des représentations différentes. Chacun a pu les exprimer très librement et sans jugement.

Mon frère est mort en début d'année. Le soutien des participants au groupe m'a aidée à vivre sa fin de vie et à entrer plus profondément dans l'écoute de son vécu plutôt que de ma propre souffrance. Vivre la mort d'un proche à distance géographique et ne participer à aucun rite rend difficile le travail de deuil. J'ai pu en parler.

Par ailleurs, je retiens de l'intervention d'un infirmier sur la maladie d'Alzheimer et de nos réflexions sur le vieillissement, combien il est important de rester jusqu'au bout en relation avec l'autre, même contre toute impossibilité apparente.

Parler de la mort pour plus de vie

J'ai découvert, au fil des réunions, à travers les textes législatifs (loi sur l'euthanasie, déclaration anticipée, etc.) et à travers nos échanges combien il est important de préparer ma fin de vie, pour ne pas obliger mes proches à prendre des décisions difficiles à ma place. J'ai aussi acquis la conviction que mes décisions « pour après » ne doivent pas peser sur eux : mon après-vie leur appartiendra. Avoir parlé de la mort m'a amenée à plus de vie : créer de la relation, mettre paix, respect et pardon autour de moi, prendre soin de l'autre, plutôt que de m'inquiéter de ma mort et de mon après-mort. Pour moi, c'est cela la vie. Libérée de mes peurs, je m'ouvre à la vie.

---

[1] Plusieurs participants de ce groupe sont disposés à animer des recherches de ce genre avec des personnes désireuses d'une telle démarche (infos au Cefoc).

[2] GAILLY André, *Près de nous, des fins de vie. Sens ou non-sens ?,* 58 pp. Dernière édition en 2009. La brochure peut être obtenue via le Cefoc.

Paroles libres

Rolande MERGET

Passer deux jours brumeux d'hiver au fond des bois pour réfléchir, avec des inconnus, à la joyeuse question de notre mort, quel programme ! J'ai failli faire marche arrière.

Mais j'y suis allée à ce week-end de formation, non sans m'être dûment chapitrée : « *Tu pénètres dans un monde qui n'est pas le tien, celui des bien-pensants. Ce qu'ils vont dire est intéressant, écoute, écoute mais n'interviens pas. Tes certitudes choqueront, tes doutes vont faire sourire, abstiens-toi.* »

Témoignage d'athée

Je comptais sur la parole chrétienne pour affiner, par contraste, les idées que je tente de clarifier pour moi-même autour de mes inquiétudes d'athée devant la fin de vie. La question me tient à cœur depuis toujours, d'abord sur un plan théorique et purement intellectuel, comme étudiante et enseignante. Puis la vie bien réelle m'a sortie de mes illusions philosophiques : des années durant, j'ai dû assister impuissante au spectacle affligeant d'une déchéance, ma mère se désagrégeait dans la démence sénile. Elle était membre de l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité) mais, malgré mes promesses (intenables), je ne pouvais rien contre cette nouvelle image d'elle, obscène, indigne de ce qu'elle avait toujours été. Bref, pour moi-même, je sais désormais très clairement ce que je ne veux à aucun prix. Et, pour échapper à ce tableau dégradant auquel je ne me sens obligée par aucun principe respectable, je ne vois pour moi que le départ anticipé, voulu, mais si possible propre, donc médicalement assisté.

Sincérité, respect, différences radicales

Je m'attendais à entendre parmi vous un langage univoque et lénifiant sur la fin de vie douce et heureuse (préjugés, mea culpa!). Tout au contraire, je me suis trouvée accueillie, j'ai entendu des doutes, des paroles étonnantes où, sous la pudeur et la retenue, s'exprimait clairement le courage, dégagé de tout corset dogmatique. Entre les exposés, on se retrouvait en petits groupes. Ai-je eu une chance particulière ? Le groupe où le hasard m'a inscrite était vraiment remarquable. L'animatrice, sans interférer, arrivait à mettre les mots justes sur nos hésitations embarrassées. La profondeur de certains questionnements donnait le vertige. Sincérité, respect, malgré les différences radicales, ouverture. Nous n'avons fait que nous croiser quelques heures, mais j'ai reçu beaucoup de ces personnalités que je regretterai de ne pas revoir, sans aucun doute.

Allégresse et sérénité

En plénière, j'ai « gratté » beaucoup, je me relirai un jour. Je dois dire quand même mon admiration pour Bernard Feltz, dont la conférence était magnifique. L'allégresse philosophique, la jubilation de savoir, de comprendre et de partager : quel bonhomme ! J'avais bien envie de le questionner par-ci par-là (mais qui suis-je pour interpeller un tel homme...), car à vrai dire j'ai trouvé caricaturale sa façon d'escamoter le matérialisme dialectique. Il fallait bien que quelque part je me sente encore un peu de l'autre famille, qu'on me pardonne. Aux antipodes, l'exposé de Madeleine, à sa façon, m'a marquée aussi et, indirectement, m'a sans doute apporté beaucoup par sa remarque importante sur la sérénité à retrouver avec ses proches une fois que la question de la fin de vie est bien clarifiée pour soi. Il est vrai, je le ressens profondément, que l'omniprésence de cette question pendante et laissée en nous sans décision claire, cette omniprésence empoisonne le présent et intoxique la relation aux autres.

Je sors donc de ce week-end étonnée par ces chrétiens différents de ce que je me figurais, pleine de gratitude pour leur ouverture d'esprit qui, au-delà de la tolérance, encourageait la libre parole. Plus personnellement, j'y ai renforcé la volonté de faire davantage qu'une simple déclaration sur formulaire : il faut, pour mon entourage, un dossier étoffé où je lèverais le plus possible les ambiguïtés et les sujets de doute. Une fois le débat intérieur apaisé, je pourrai me retrouver disponible pour la vraie vie concrète à vivre *hic et nunc* avec les autres.

Je vous remercie tous, très très vivement, pour ce que vous m'avez apporté. Et plus encore.

Experts du vécu : mieux connaître la pauvreté pour mieux la combattre

Isabelle FRANCK - Vivre Ensemble Education

Depuis quelques années, un nouveau métier a vu le jour : des personnes qui connaissent ou ont connu la pauvreté travaillent dans les services publics (chômage, santé, justice, sécurité sociale,…). Leur mission ? Contribuer à combler le fossé entre les citoyens en situation de pauvreté et les entités qui sont à leur service. A travers le parcours de Véronique Desterck, ex-participante d'un groupe Cefoc, découverte de cette profession hors du commun qui renforce la participation des plus pauvres aux politiques qui les concernent.

« Mes parents dépendaient du CPAS et j'ai le souvenir de mon père faisant du porte-à-porte parce que ce que nous recevions ne suffisait pas pour nourrir la famille. » La pauvreté, Véronique Desterck connaît. L'école ? *« J'y suis allée, mais de façon irrégulière. A 13 ans, j'étais garde dans une décharge. »*

Véronique travaille depuis septembre 2008 au Service public de programmation et d'intégration sociale. Personne, et surtout pas elle-même, n'aurait pu l'imaginer voici cinq ans. A cette époque, elle vit seule à Roux (Charleroi) et se bat dans les méandres de la Justice pour pouvoir vivre avec son fils. Malgré son caractère bien trempé (« Je ne veux pas être une assistée ! »), elle se sent dans une impasse. C'est grâce à une amie qu'elle commence donc à travailler bénévolement à la maison de quartier « La Rochelle »[1]. De plus, elle reçoit un coup de main pour résoudre ses problèmes personnels. « Il m'a fallu six mois pour arriver à avoir confiance en l'assistante sociale », reconnaît-elle.

Grâce à La Rochelle, Véronique s'inscrit au Cefoc. « Pour moi, le passage au Cefoc a été très important. Au début, je n'osais pas intervenir dans un groupe si je n'avais pas quelqu'un de connu avec moi. Là, j'ai appris à prendre la parole, à animer ». Au point qu'elle doit aussi apprendre « à (se) contrôler, à ne pas interrompre » les autres lors des débats. Car Véronique sait ce qu'elle veut, elle a des choses à dire et parfois, « ça déborde » !

L'étape suivante pour Véronique, c'est le CESA (Centre d'enseignement supérieur pour adultes) où elle réussit l'examen d'entrée et suit une remédiation en français en vue de suivre une formation d'éducatrice.

Offre d'emploi

Mais un jour, à La Rochelle, Claudio Marini, le coordinateur, lui parle d'une offre d'emploi au Service public fédéral Programmation et intégration sociale. Véronique n'y croit pas trop, mais s'inscrit quand même. Elle est convoquée à un premier entretien. « Un entretien d'embauche, c'est de l'impro, c'est comme quand on fait du théâtre à La Rochelle », affirme-t-elle. Sur les huit candidats, six seront retenus, dont Véronique.

Elle qui n'a jamais travaillé sous contrat, la voici « sous les ordres » d'un patron pour la première fois. C'est le moment de mettre en pratique ses apprentissages du Cefoc… « On me surnomme la rebelle », sourit-elle.

Après quelques mois de formation à Bruxelles, Véronique est détachée au bureau régional de l'Office national des pensions à Charleroi. Son travail consiste d'abord à recevoir les personnes issues de milieux défavorisés, à les accompagner sur le terrain dans leurs démarches quand cela est nécessaire. « Faire avec eux, et pas à leur place », insiste-t-elle. Elle participe aussi à la recherche des personnes qui ont droit à une pension mais dont on a perdu la trace, et qui sont peut-être devenues sans-abri. Elle participe aussi à certaines visites à domicile. Elle est la première « experte du vécu en Wallonie », cette fonction étant jusqu'alors exercée uniquement au niveau de l'administration fédérale.

Pour Véronique, son métier, c'est « traduire le jargon administratif en langage compréhensible par tout le monde » et aussi être « un appui dans la lutte pour la justice ».

Cet article est paru dans la revue *VolonTerre* de juin 2009. Le texte complet de cette analyse est disponible en format pdf (A4) sur le site www.vivre-ensemble.be

[1] La Rochelle asbl, Rue des Ecoles, 2 à 6044 Roux Tél. : 071 45 15 22.

Le Cefoc, projet d'avenir

Thierry TILQUIN

Fin du mois de février, s'est déroulé le Week-end général. Cette instance se réunit annuellement pour évaluer les projets du Cefoc. Moment d'autant plus important qu'il s'agissait, cette fois, de porter un regard sur les cinq dernières années et de proposer des orientations pour les cinq à venir.

Une trentaine de participants se sont retrouvés à « La Marlagne » à Wépion : les formateurs permanents, des membres de l'Équipe centrale et de l'ASBL, des formateurs volontaires. Les participants aux formations sont aussi invités, mais - c'est une faiblesse - ils n'étaient pas nombreux. Or, il est important pour la dynamique de l'institution que les personnes en formation puissent donner leur point de vue et participer aux réflexions sur les orientations à prendre. Décision a donc été prise de mettre en place des moyens et des manières de faire pour sensibiliser les personnes en formation à cette dimension de l'institution et leur permettre d'y jouer un rôle plus important.

Coup d'œil dans le rétroviseur

En 2004, pour tracer son chemin et se donner des perspectives de développement, le Cefoc a mis au point un outil que l'on a appelé un « plan à cinq ans », plus précisément « Le plan de développement 2004-2009 ». Pour envisager positivement et sereinement l'avenir, le Cefoc se devait de grandir. Pas seulement en volume d'activités, nombre de participants aux formations, nombre de formateurs permanents et volontaires, mais aussi du point de vue de sa reconnaissance dans le champ de la formation et dans l'espace public. Pour une grande part, le Cefoc a gagné son pari. Les participants au Week-end général l'ont constaté en évaluant le travail effectué au cours de ces cinq dernières années.

Le tableau est impressionnant : le Cefoc a organisé 149 groupes, 25 week-ends, 18 journées régionales, une session de trois jours. A la formation proprement dite, s'ajoutent bien d'autres choses : les publications, le travail des instances, des Cellules, des Ateliers, des Groupes de travail, etc. De plus, depuis 2006, le Cefoc a obtenu une reconnaissance plus importante de la Communauté française dans le cadre du nouveau décret de l'Éducation permanente. C'est grâce à ces moyens supplémentaires, ajoutés aux contributions de la Conférence épiscopale et aux dons, que l'institution a pu grandir et se stabiliser.

Cependant, l'analyse de l'enquête qui a été effectuée auprès des participants des groupes et des week-ends de formation a mis le doigt sur des manques et des faiblesses. En cinq ans, le public ne s'est pas rajeuni (du moins au niveau de la moyenne d'âge). Par ailleurs, le niveau de formation du public touché a augmenté : pour une part, c'est le reflet de l'évolution de la société et des milieux populaires. Il s'agit toutefois de rester vigilant pour que le Cefoc garde sa priorité de formation avec ce public.

Un fil rouge pour l'avenir

Difficile, en quelques lignes, de développer les perspectives d'avenir qui ont été décidées lors de ce Week-end général. La principale innovation est de proposer pendant cinq ans un « fil rouge » qui aidera le Cefoc à questionner et à dynamiser ses projets de formation. La question choisie tourne autour des « fractures » et de l'« inter ». De quoi s'agit-il ?

La société dans laquelle on vit aujourd'hui produit de plus en plus de frontières et de lieux de fractures entre les humains : entre les sans-emploi et les travailleurs, entre les sans-papiers et ceux qui en ont, entre les « handicapés » et les « valides », entre les nationaux et les étrangers, entre les riches et les pauvres, entre les inclus et les exclus du système social, etc. En plus de la violence qu'elles génèrent, ces fractures engendrent des sous-catégories de citoyens, et même d'humains. Dans ces zones-là, vivent des hommes et des femmes qui tentent de construire des ponts, qui questionnent le système économique et social et agissent pour le changer, qui s'investissent dans le dialogue interculturel.

Alimenter la réflexion et la recherche communes sur cette question, le faire à partir des lieux de formation et du public qui y participe, constitue un beau défi pour les cinq années à venir. Reste à le mettre en œuvre. Le Cefoc n'en est encore qu'aux prémices, mais la récolte s'annonce fructueuse.

L'impôt et la situation grecque

Jacques LAMBOTTE

Le journal Le Monde (14 janvier dernier) rapporte les mots de George Papandréou, premier ministre grec : « Il faut tout changer…les conditions actuelles ne permettent aucun report des réformes radicales. » C'est que le déficit public grec est de 12,70% du produit intérieur brut (PIB) et que le total de la dette publique atteint 113% de ce même PIB… Excusez du peu !

Devant une telle situation, il n'y a que trois solutions. La première, **continuer à s'endetter** en espérant une reprise économique, c'est un peu croire au Père Noël ! En échange de ses emprunts, un gouvernement émet des titres de la dette publique. Plus la dette augmente, plus la valeur de ces titres diminue, et plus le taux d'intérêt des prêts s'élève. La France et l'Allemagne trouvent aujourd'hui de l'argent à 2 ou 3%. La Grèce n'en trouve pas à moins de 9%.

Agir sur les dépenses ou les rentrées ?

Une autre solution est de **réduire les dépenses**. La tendance est aujourd'hui de tailler à la hache dans les services et fonctions publics, seuls postes permettant de réduire le déficit public à 3% d'ici à la fin 2012. En Grèce ou ailleurs, on n'arrivera par-là qu'à rompre le fragile équilibre économique et à replonger l'activité dans le marasme. Pour que les acteurs privés continuent à faire du profit, ils ont besoin de toujours plus d'infrastructures de qualité (routes, télécommunications…), de sécurité physique et juridique, d'une main d'œuvre bien formée et en bonne santé. Comment y parvenir sans développer l'intervention publique ?

La seule solution pour freiner l'endettement : **augmenter les rentrées fiscale**s. Il y a deux façons de le faire : lutter contre la fraude fiscale et augmenter la pression fiscale globale. On entend souvent dire que ces deux problématiques sont liées : augmenter les impôts « légitimerait » l'évasion fiscale car l'État serait un prédateur dont il faut se protéger.

Entre pression et fraude fiscales

Certains chiffres semblent donner raison à cette interprétation : selon l'hebdomadaire *Télé Moustique* du 16 mai 2009, la pression fiscale est importante en Belgique (44,6% du PIB) et la fraude fiscale y est très élevée (dix milliards d'euros échapperaient chaque année au fisc belge). Pourtant, si l'on compare les chiffres d'autres pays, le raisonnement ne tient plus. La pression fiscale globale est encore plus importante au Danemark (49,1%). Les nordiques devraient être champions du monde en fraude fiscale. Or, ce n'est pas le cas ! Selon un expatrié belge au Danemark, cité par le même hebdomadaire, la pression fiscale est relativement bien acceptée, parce que les danois constatent tous les jours que leurs impôts servent à quelque chose : une sécurité sociale très généreuse et une politique de l'emploi efficace.

Il n'y a donc pas que le taux de l'impôt à prendre en considération. Une succession de scandales financiers, par exemple, ne permet pas au citoyen de regarder son impôt comme une « contribution » au bien de tous. L'exemple de la Grèce va dans le même sens. La fraude fiscale y est très importante alors que les Grecs paient moins d'impôt et de taxes que la moyenne des Européens. Mais le pays est « neuf », après une longue dictature et ne connaît pas ce que nous appelons « l'État providence ». Il comporte une grande proportion de travailleurs indépendants, peu de salariés, des services et activités offshore[1].

Le gouvernement de George Papandréou aura donc fort à faire pour enrayer la fraude et donner une légitimité à des hausses d'impôts ou à l'impôt tout court…

[1] **Le offshore**, par définition, permet d'établir une distance entre le cœur d'une société, ou le nom d'un titulaire, et ses activités. Il s'agit par conséquent d'une garantie de confidentialité et de discrétion. Les banques suisses sont ainsi particulièrement célèbres pour leurs services de offshore.

« Près de nous des fins de vie »

Par André Gailly

« Près de nous » vivent des parents, grands-parents, amies et amis, personnes âgées atteints de maladie, de handicap, de dégénérescence, de vieillesse, pour qui la vie s'en va. Les situations sont parfois pénibles, la communication malaisée. De nombreuses questions se posent, des craintes et des peurs naissent. Proches ou moins proches de la mort, les uns et les autres sont amenés à effectuer une *« difficile traversée »* comme le dit si bien l'auteur de ce merveilleux petit dossier qui parle et invite à la parole sur un sujet difficile et une question vitale.

La première partie de la brochure aborde *« les défis des dernières années »* en laissant une large place à des témoignages qui racontent les expériences vécues dans toute leur diversité et leur profondeur. La dépendance, la solitude, la désorientation mentale, l'acharnement thérapeutique : aucune question n'est laissée de côté, jusqu'à celles qui se posent en extrême fin de vie ou en phase terminale. Que faire alors ? André Gailly suggère un repère : *« Le sens profond de la fin de vie ne se trouve-t-il pas dans la qualité des relations et dans la mémoire nourrissante laissée aux vivants d'aujourd'hui et de demain ? »*

« Sens ou non sens ? » La question est renvoyée à chacun. André Gailly s'y confronte en s'impliquant personnellement dans des « ébauches de réponses » à partir de son propre itinéraire. Dans cette seconde partie, on croise des auteurs d'hier et d'aujourd'hui, Jésus de Nazareth et Beethoven, un conte hindou et le plaidoyer d'un penseur de la laïcité pour une spiritualité non-religieuse. Le sens de l'humain vrai n'apparaît pas en surplomb, comme une espérance qui gommerait l'expérience du non sens, il se dessine comme une traversée de l'existence humaine vers toujours plus d'humanité. Et à laquelle chacun est convié pour *« oser la vie »*.

Cette brochure pourra servir à des échanges et susciter des réactions. *« Avec un objectif : sans tabous, aller plus loin en humanité grâce à nos différences. »* (T.T.)

Adresse de contact : André Gailly, Av. Gustave Latinis 17, 1030 Bruxelles – 0479/527080 – angailly@scarlet.be
Prix : 2 €

Journée de réflexion, le 1er mai 2010, à Tournai :

«Transmettre?»

Avec Annick Bonnefond de Lumen Vitae

Tout ce que j'ai reçu de mes éducateurs, j'ai essayé de le transmettre à d'autres ! Sans rien passer par la moulinette de ta propre personnalité ? Sans tenir compte que le monde a bien changé depuis ?

Moi, j'ai transmis une part… et pris soin de ne pas transmettre le reste ! Et comment ont-ils apprécié ton tri soigneux ? Et comment as-tu apprécié le tri qu'ils ont fait à leur tour ?

Moi, je pense que j'ai à témoigner de ce que je crois, pas de ce que d'autres ont cru. Ce que tu crois, tu l'as inventé tout seul ? Sinon, d'où le tires-tu ? Et comment fais-tu pour « témoigner » ?

Les formateurs et formatrices Cefoc du Hainaut-Occidental et de Mons-Borinage-Centre vous invitent à venir réfléchir ensemble sur ce que nous nommons « transmission », tout au long d'une journée qui alliera réflexions, rencontres et détentes. Y sont invités toutes celles et ceux qui participent ou ont participé à un groupe de formation, leurs amis et connaissances, et plus largement toute personne intéressée par le thème et la démarche.

Horaire: de 9h15 à 18h. **Lieu** : Séminaire de Tournai, Rue des Jésuites, 28 à 7500 – TOURNAI
PAF: 8 €
Pour tous renseignements complémentaires : Rose Durieux : 069/64.91.17, Jean-Paul Snappe : 0475/73.05.67, Arthur Buekens : 065/78.41.56, 0496/55.48.33, Mail : arthur.buekens@cefoc.be